

Avis de constitution

SOCIETE « IN HOC CRUCE VINCES » en abrégé « IHC »

Siège ABIDJAN COCODY la riviera bonoumin non loin  
de l'église catholique saint Joseph Artisan., Lot 992, Ilot  
72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 06/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IN HOC CRUCE VINCES » en  
abrégé « IHC »

Objet : Commerce et distribution de produits  
alimentaires, vestimentaires, cosmétiques et de beauté,  
bijouterie, articles de décoration, maroquinerie, librairie  
papeterie,

Vente de produits LONACI,  
Services numériques et bureautiques, transfert  
d'argent, bureau de changes et vente de consommables  
informatiques,

Services aux entreprises, location de bâche,  
chaises, sono, tenues de mariage, agence immobilière,  
agence de voyage, organisation d'évènements,

En plus généralement, toutes opérations  
industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou  
immobilières pouvant se rattacher directement ou  
indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires  
ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY la riviera bonoumin non  
loin de l'église catholique saint Joseph Artisan., Lot 992,  
Ilot 72

Dirigeant(s) Mme KONAN MARIANNICK AMANI DUKAN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02852 du 26/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15133/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

